

SESSION SPÉCIALE DU 31 OCTOBRE 2001

Procès-verbal de la session spéciale du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mercredi le trente et unième jour du mois d'octobre en l'an deux mille un, au lieu habituel des sessions dudit conseil, à 20:00 heures.

Présents : **LE MAIRE :**
Monsieur Gaétan Cayer

LE MAIRE SUPPLÉANT :
Monsieur Jean Lecours

LES CONSEILLERS(ÈRE) :
Clément Ferland
Michel Routhier
Michel Cameron
Berchmans Dancause
Jean-Pierre Ducruc

Absents : Louise Lemay
Gilles Lacasse
Sylvain Boulianne
Jean Lafleur

Tous membres du conseil et formant quorum.

Il est constaté que les avis aux fins de la présente assemblée ont été donnés à tous et à chacun des membres du conseil, dans la manière et dans le délai prévus par la loi.

Secrétaire-trésorier : Monsieur Bertrand Fréchette

Présence de 22 citoyens.

ORDRE DU JOUR

Prière – Ouverture

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal - Session régulière du 15 octobre 2001
- 3) Comptes à payer
 - Secteur urbain
 - Secteur rural
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
 - Comptes à payer
 - Recettes et dépenses
 - Engagement de M. Simon Gagnon, homme de maintenance
- 5) Permis – Demande de certificat d'autorisation auprès de l'environnement
- 6) Regroupement – Allocation de retraite à M. René Paré
- 7) Rapport de comité(s) (art. 82 C.M.)
 - Sélection de l'inspecteur municipal
 - Patrimoine
- 8) Engagement de l'inspecteur municipal et nomination
- 9) Service des incendies de Sainte-Croix – Agrandissement caserne
 - Honoraires professionnels # 2
 - Décompte progressif # 1
- 10) Demande d'aide financière
 - Tournoi de hockey interrégional Sainte-Croix
 - Club de patinage artistique Sainte-Croix
- 11) Regroupement – Réaménagement interne du secrétariat
 - Transformation
 - Ameublement
 - Système téléphonique
 - Informatique (conversion des données & raccordement)
 - Financement

SUITE DE LA SESSION SPÉCIALE DU 31 OCTOBRE 2001

- 12) Transport adapté - Renouvellement d'entente
- 13) Rapport des maires sur la situation financière des ex-municipalités du Village & Paroisse de Sainte-Croix au 31 décembre 2000 (art. 955 C.M.)
- 14) Adoption du règlement numéro 300-2001 pourvoyant la possibilité d'ouvrir la route Bonsecours l'hiver pour les utilisateurs conditionnellement à une décharge des responsabilités
- 15) Location de la salle de quilles – Arrérages
- 16) Varia
 - Vente de tuyaux

Période de questions
Levée de l'assemblée

313-2001 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

314-2001 **PROCÈS-VERBAL - SESSION RÉGULIÈRE DU 15 OCTOBRE 2001**

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session régulière de la municipalité de Sainte-Croix du 15 octobre 2001, tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

COMPTES À PAYER

315-2001 **SECTEUR URBAIN**

Il est proposé par Clément Ferland, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

SALAIRES D'OCTOBRE 2001 – RATIFICATION

SALAIRES BRUTS DU 23 SEPTEMBRE AU 27 OCTOBRE 2001	MAIRE & CONSEILLERS	7,177.87
	SECRÉTAIRE-TRÉSORIER	4,804.76
	ADMINISTRATION	2,605.95
	PERSONNEL ÉLECTORAL	1,106.95
	BRIGADIÈRES	1,757.28
	POMPIERS VOLONTAIRES	3,600.51
	MÂCHOIRES DE VIE	1,264.00
	HOMME DE MAINT. (VOIRIE)	1,010.65
	INSPECTEUR MUNICIPAL	5,971.08
	HOMME DE MAINT. (RÉSEAU)	2,586.35
	CONCIERGE	1,887.42
	COORDONNATRICE	182.70
	MAINTENANCE T/JEUX	123.56
	AVANTAGES SOCIAUX	3,473.64
SOUS-TOTAL	37,552.72	

COMPTES PAYÉS D'OCTOBRE 2001 – RATIFICATION

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
BANQUE NATIONALE DU CANADA	RENFOUEMENT SALAIRES	10,000.00
BANQUE NATIONALE DU CANADA POUR ULTRAMAR	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	68.00
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	49.50
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	60.00
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	63.00
DIANE PLANTE, NOTAIRE EN FIDUCIE	CONTRAT PARC DÉTENTE	10,668.00
	IMPÔTS FONCIERS	197.16
FABRIQUE DE SAINTE-CROIX	AJUST. LOC. PARC DÉTENTE	22.02
FONDS DE SOLIDARITÉ (FTQ)	REMISE DE SEPTEMBRE	40.00

SUITE DE LA SESSION SPÉCIALE DU 31 OCTOBRE 2001

HYDRO-QUÉBEC	CENTRE COMMUNAUTAIRE	531.11
	STATION STE-CROIX (AQUEDUC)	1,293.34
	ÉCLAIRAGE PUBLIC	682.09
	CHALET O.T.J.	241.19
	ASCENSEUR	84.57
	STATION D'ÉGOUT	74.91
	ÉCLAIRAGE PUBLIC	76.71
	CASERNE	114.55
	GARAGE MUNICIPAL	131.18
MATERNELLE 4 ANS DE STE-CROIX	AIDE FINANCIÈRE	50.00
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISE DE SEPTEMBRE	4,385.05
PITNEY BOWES LEASING	COMPTEUR	132.86
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE AVEC ASS. SEPTEMBRE	2,663.19
	REMISE SANS ASS. SEPTEMBRE	261.38
ROCHE LTÉE, GROUPE-CONSEIL	ASSISTANCE TECHNIQUE U/EAU	4,032.56
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUN.	REMISE DE SEPTEMBRE	148.82
INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	-16.56
	SOUS-TOTAL	36,054.63

COMPTES À PAYER D'OCTOBRE 2001

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
A.A. PLUS INC.	ENTRETIEN BORNES-FONTAINES	806.91
	ENTRETIEN BORNES-FONTAINES	1,227.32
ALARME R. CÔTÉ INC.	LOCATION CENTRALE 3 MOIS	62.11
ARÉO-FEU	ENTRETIEN CAMION INCENDIE (2)	2,878.34
BANQUE NATIONALE DU CANADA POUR ULTRAMAR	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	49.00
	ESSENCE ÉQUIPEMENT VOIRIE	15.00
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	58.00
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	70.00
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	63.00
BERGERON, JEAN-SÉBASTIEN	DISCO-MOBILE DU 19/10/01	250.00
BERGERON, RENÉ	HABIT DE TRAVAIL	40.21
BIOLAB INC.	ANALYSE D'EAU	687.62
	ANALYSE D'EAU	794.36
CAYER, GAÉTAN	COMITÉ D'EMBELLISSEMENT	79.68
CIBA SPECIALTY CHEMICALS	PERCOL	373.83
CRÉATIVITÉ LAURETTE LALIBERTÉ	PAPETERIE TERRAIN DE JEUX	2.05
	PAPETERIE TERRAIN DE JEUX	2.51
DEMERS, ROGER	ÉPINETTE BLEU (COMITÉ D'EMBELLISSEMENT)	150.00
DIANE PLANTE, NOTAIRE	HONORAIRES ACHAT DU PARC	544.10
DOCUMENT EXPRESS	REPRODUCTION PATRIMOINE	93.40
	REPRODUCTION PATRIMOINE	13.29
	REPRODUCTION PATRIMOINE	34.39
	REPRODUCTION PATRIMOINE	12.82
	REPRODUCTION PATRIMOINE	51.54
ENVIROFLEX	POMPER STATION RUE LAFLEUR	186.91
EXCAVATION RÉJEAN LEMAY INC.	BRIS RUE PRINCIPALE DU 22/10	548.67
FÉD. QUÉB. DES MUNICIPALITÉS	TRANSPORT PIÈCES AQUEDUC	8.71
FLYNN, RIVARD, AVOCATS	FRAIS COUR MUNICIPALE	92.02
FORMULES MUNICIPALES	LIVRE DE RÈGLEMENT	206.72
GAÉTAN CASTONGUAY INC.	ÉCLAIRAGE DES ARMOIRES PATRIMOINE	165.74
GARAGE RAYMOND DAIGLE INC.	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	45.00
	ESSENCE ÉQUIPEMENT & CAMION	69.00
	ESSENCE CAMION INCENDIE	63.00
	ESSENCE CAMION INCENDIE	31.00
	ESSENCE ÉQUIPEMENT INCENDIE	8.00
	ESSENCE CAMION INCENDIE	36.00
GESTION SOLA-MAY INC.	ESSENCE CAMION INCENDIE	40.00
HYDRO-QUÉBEC	USINE D'EAU	1,791.80

SUITE DE LA SESSION SPÉCIALE DU 31 OCTOBRE 2001

IMPRIMERIE CCL	COUPONS RABAIS	-2.25
IMPRIMERIE STE-CROIX INC.	LIVRET DE FACTURES	97.77
	ESTAMPES + PHOTOCOPIES	151.83
	LIVRET DE REÇUS, FEUILLES DE PROCÈS-VERBAL & RÉOLUTION	483.11
	ENVELOPPES	80.52
	ESTAMPES (2 ^{IÈME} SÉRIE)	82.82
J.B. DESCHAMPS INC.	DESTRUCTION DES OBLIGATIONS	345.08
LAROSE & FILS LTÉE	PRODUITS D'ENTRETIEN	102.42
	PRODUITS D'ENTRETIEN	253.11
LAURENT BEAURIVAGE, ARP.-GÉO.	HON. ASS. EAUX (PARC DÉTENTE)	1,138.75
LE SOLEIL	OFFRE EMPLOI INSP. MUNICIPAL	755.37
LES PRODUITS INDUSTRIELS JEAN-PAUL CÔTÉ INC.	CRÉDIT CONTENANTS	-185.19
	PRODUITS CHIMIQUES	730.41
LES PUBLICATIONS LE PEUPLE	AVIS AUX COPROPRIÉTAIRES	447.91
	AVIS PUBLIC D'ÉLECTION	244.32
LIBRAIRIE TOME UN	LIVRES BIBLIOTHÈQUE	101.49
	LIVRES BIBLIOTHÈQUE	82.23
	LIVRES BIBLIOTHÈQUE	38.41
NAPPERT, CARMEN	LOCATION GARAGE OCTOBRE	450.00
	LOCATION GARAGE NOVEMBRE	450.00
PETITE CAISSE	RENFOUEMENT (FILM, TIMBRES & RUBAN ROUGE)	295.66
P.G. SYSTÈMES D'INFORMATION	ENT. & SOUTIEN LOGICIEL 2002	4,475.11
PLOMBERIE STE-CROIX INC.	VALVE POUR POSTE INCENDIE	78.73
	VALVE POUR CHALET OTJ	5.05
	VALVE POUR POSTE INCENDIE	121.99
	CRÉDIT VALVE POSTE INCENDIE	-69.49
POLY-ÉNERGIE INC.	CONTRAT ÉCLAIRAGE PUBLIC	654.68
PRODUITS CHIMIQUES CCC LTÉE	PERMANGANATE	986.85
QUINC. MAURICE HAMEL & FILS INC.	AMPOULE STATION POMPAGE	11.37
	PIÈCES & ACCESSOIRES	87.05
	FIL D'ACIER ACT. POLYVALENTE	48.89
RÉAL HUOT INC.	REHAUSSEMENT	378.60
RÉCUPÉRATION GAUDREAU INC.	TRANSPORT DES « VERTS »	191.43
	SERVICE DE NOVEMBRE	3,848.79
ROLEM	SOIRÉE DU 19/10/01 T/JEUX	13.65
	PHOTOS PATRIMOINE	17.82
SANI PROVINCIAL INC.	POMPER BOUE USINE D'EAU	2,511.17
	DÉBOUCHER CONDUITE D'ÉGOUT	1,028.60
SIMON LEMAY ST-EX LTÉE	PAPIER	223.73
	PAPETERIE	33.09
	PAPETERIE	16.97
	PAPETERIE	22.88
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.	FÊTE DÉPART DE L'INSPECTEUR	63.30
	SOIRÉE DU 19/10 T/JEUX	18.93
	CRÉDIT	-5.45
	INAUGURATION PATRIMOINE	14.20
	INAUGURATION PATRIMOINE	82.61
TEKNO INC.	SOUTIEN TECHNIQUE U./EAU	2,327.63
TÉLUS MOBILITÉ	MESSAGERS VOIRIE & INCENDIE	58.67
TÉLUS QUÉBEC	CENTREX	581.71
	USINE D'EAU	499.32
URBATIQUE INC.	CONSULTATION D'AOÛT	43.23
	SOUS-TOTAL	36,581.02
	GRAND TOTAL	110,188.37

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS # 56-2001 À 60-2001

SUITE DE LA SESSION SPÉCIALE DU 31 OCTOBRE 2001

316-2001

SECTEUR RURAL

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

SALAIRES D'OCTOBRE 2001 – RATIFICATION

SALAIRES BRUTS DU 07 AU 20 OCTOBRE 2001	ADMINISTRATION	1128.00
	AVANTAGES SOCIAUX	140.47
	SOUS-TOTAL	1,268.47

COMPTES PAYÉS D'OCTOBRE 2001 – RATIFICATION

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
CLUB PATINAGE ARTISTIQUE	AIDE FINANCIÈRE AUTOMNE 2001	100.00
HYDRO-QUÉBEC	ÉCLAIRAGE PUBLIC SEPT.2001	97.07
TÉLUS QUÉBEC	TÉLÉPHONE SEPTEMBRE 2001	76.67
MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	2 ^{IE} ME VERSEMENT SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC	35 015.00
	SOUS-TOTAL	35,288.74

COMPTES À PAYER D'OCTOBRE 2001

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
A.A. PLUS INC.	RÉPARATION BORNES FONTAINES	993.82
LOUIS-PHILIPPE ROUTHIER LTÉE	ENTRETIEN RÉSEAU ÉCLAIRAGE PUBLIC OCTOBRE 2001	80.39
URBATIQUE INC.	HONORAIRES DU 1 ^{ER} OCTOBRE AU 31 DÉCEMBRE 2001	431.34
TRANSPORT ADAPTÉ LOBICAR INC.	QUOTE-PART 2001	662.02
INFOTECH	FRAIS DÉPLACEMENT ISABELLE	305.96
ST-EX LIMITÉE	PAPETERIE	92.14
MUNICIPALITÉ SAINTE- CROIX PAROISSE	RENFOUEMENT PETITE CAISSE (TIMBRES)	82.29
RENÉ PARÉ	ALLOCATION DE DÉPENSES OCT 2001	240.00
SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	TIMBRES	54.06
LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.	PELLE FOSSÉ ROBERT PARÉ	400.29
MRC DE LOTBINIÈRE	QUOTE-PART ENFOUISSEMENT NOVEMBRE 2001	1531.34
MUNICIPALITÉ SAINTE- CROIX VILLAGE	LOCATIONS SALLE, BUREAU, QUO- TES-PARTS ADMINISTRATION ET INCENDIE	1860.35
HÉLÈNE BOUCHER	PART. AGRAND. CASERNE INC.	35 928.55
HÉLÈNE BOUCHER	ALLOCATION DE DÉPENSES OCT 2001	138.00
LES EXCAVATIONS RÉJEAN LEMAY ENR.	COLLECTE DE PNEUS USÉS	670.60
DOCUMENT EXPRESS ENR.	PAPETERIE	6.90
	SOUS-TOTAL	43,478.05
	TOTAL	80,035.26

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

317-2001

COMPTE À PAYER

Il est proposé par Clément Ferland, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

SUITE DE LA SESSION SPÉCIALE DU 31 OCTOBRE 2001

CENTRE CULTUREL

SALAIRES D'OCTOBRE 2001 – RATIFICATION

SALAIRES BRUTS DU 23 SEPTEMBRE AU 27 OCTOBRE 2001	GÉRANT D'ARÉNA	3,071.65
	HOMME DE MAINTENANCE (R)	2,839.88
	HOMME DE MAINTENANCE (P)	4,480.71
	RESPONSABLE RESTAURANT	1,442.34
	EMPLOYÉES DU REST. (P)	723.31
	AVANTAGES SOCIAUX	1,541.85
	SOUS-TOTAL	14,099.74

COMPTES PAYÉS D'OCTOBRE 2001 – RATIFICATION

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
ALEX COULOMBE LTÉE	ACHATS RESTAURANT	839.26
	ACHATS RESTAURANT	264.72
BRASSERIE LABATT LTÉE	ACHATS BAR	2,470.43
BRASSERIE MOLSON O'KEEFE	ACHATS BAR	2,108.59
	ACHATS BAR	1,155.56
CLAUDE GARNEAU	ACHATS RESTAURANT	10.45
D. BERTRAND ET FILS INC.	ACHATS RESTAURANT	386.26
F. VERMETTE LTÉE	ACHATS RESTAURANT	230.69
FROMAGE CÔTÉ INC.	ACHATS RESTAURANT	78.50
	ACHATS RESTAURANT	78.50
FROMAGES PRINCESSE INC.	ACHATS RESTAURANT	76.00
GAÉTAN CASTONGUAY INC.	ENTRETIEN DU BÂTIMENT	2,025.83
GARAGE RAYMOND DAIGLE INC.	ESSENCE	41.01
HYDRO-QUÉBEC	FABRICATION DE GLACE	5,504.60
	ÉLECTRICITÉ	2,060.66
LES ALIMENTS HUMPTY DUMPTY	ACHATS RESTAURANT	29.81
	ACHATS RESTAURANT	44.72
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISE DE SEPTEMBRE	2,201.80
QUINC. MAURICE HAMEL & FILS	PIÈCES ET ACCESSOIRES	22.42
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE DE SEPTEMBRE	1,509.34
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.	ACHATS RESTAURANT	69.59
STE-CROIX SPORTS INC.	RUBAN DE HOCKEY	307.46
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUN.	REMISE DE SEPTEMBRE	171.49
	SOUS-TOTAL	21,687.69

COMPTES À PAYER D'OCTOBRE 2001

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
ALARME R. CÔTÉ INC.	LOCATION CENTRALE / 3 MOIS	62.11
ALEX COULOMBE LTÉE	ACHATS RESTAURANT	42.25
	CRÉDIT RESTAURANT	-76.50
ASSOCIATION DES ARÉNAS DU QUÉBEC INC.	PUBLICITÉ CALENDRIER DES ACTIVITÉS	15.00
BRASSERIE LABATT	ACHATS BAR	1,475.06
CANCURL	ÉQUIPEMENTS DE CURLING	49.19
CLAUDE GARNEAU	ACHATS RESTAURANT	5.05
	ACHATS RESTAURANT	30.15
	ACHATS RESTAURANT	19.05
CLAUDE LECLERC	BOTTINE DE TRAVAIL	100.00
D. BERTRAND ET FILS INC.	ACHATS RESTAURANT	479.57
	ACHATS RESTAURANT	307.88
DENIS LACROIX	FRAIS DE DÉPLACEMENT	82.80
F. VERMETTE LTEE	ACHATS RESTAURANT	233.47
FROMAGE CÔTÉ INC.	ACHATS RESTAURANT	109.90
GAÉTAN CASTONGUAY INC.	RÉPARATION DU CHAUFFE-EAU	54.06
GARAGE RAYMOND DAIGLE INC.	ESSENCE	47.20
	ESSENCE	38.00
	ESSENCE	50.00
JEAN-BAPTISTE LEPAGE	BOTTINE DE TRAVAIL	100.00

SUITE DE LA SESSION SPÉCIALE DU 31 OCTOBRE 2001

L. ISABELLE PUB DESIGN	PUBLICITÉ / CALENDRIERS	295.00
L'ENTREPÔT DU HOCKEY	ACHATS PRO-SHOP	122.62
LE GÉANT DE LA RESTAURATION	ACHATS RESTAURANT	258.80
LETTREGE JEAN BLANCHET	LETTREGE BANDE PATINOIRE	241.55
	LETTREGE CENTRE PATINOIRE	115.03
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX	SALAIRES D'OCTOBRE 2001 (DÉJÀ INCLUS AUX SALAIRES 1,309.\$)	
PETITE CAISSE	RENFOUEMENT/LAVAGE, ACHATS BAR, ACHATS RESTAURANT ET STAR CHOICE	98.52
QUINC. MAURICE HAMEL & FILS	FILTRE À AIR	28.00
	PIÈCES ET ACCESSOIRES	57.72
	PIÈCES ET ACCESSOIRES	48.20
RÉCUPÉRATION GAUDREAU INC.	SERVICE OCTOBRE 2001	85.79
RÉNOVATION RÉJEAN POULIN	RÉPARATION CHAMBRES DE DOUCHES ET BANC POUR ENTRAÎNEUR	1,956.58
	RÉPARATION LOCAL MUSIQUE	3,623.29
TÉLUS	TÉLÉPHONE SEPTEMBRE 2001	210.63
	SOUS-TOTAL	10,365.97
	GRAND TOTAL	46,153.40

318-2001

RECETTES ET DÉPENSES

Une copie du rapport informatique en date du 29 octobre 2001 pour le centre culturel est remise à chacun des membres du conseil.

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Clément Ferland, et résolu unanimement d'accepter le rapport tel que présenté.

319-2001

ENGAGEMENT DE M. SIMON GAGNON, HOMME DE MAINTENANCE

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'engager M. Simon Gagnon de Sainte-Croix pour agir à titre d'homme de maintenance pour le centre culturel tel que recommandé par M. Denis Lacroix, gérant d'aréna, le tout conformément aux conditions de travail de la convention collective régissant les employés syndiqués.

PERMIS - DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION AUPRÈS DE L'ENVIRONNEMENT

- Une demande d'attestation de conformité pour une valorisation agricole de fibres de papetières sur la ferme Gaétan Laliberté, rang 3 ouest ;
- Une demande de modification de certificat d'autorisation pour une installation d'élevage sur la ferme Chandrie enr., rang 3 ouest.

REGROUPEMENT – ALLOCATION DE RETRAITE À M. RENÉ PARÉ

Reporté à une session ultérieure.

RAPPORT DE COMITÉ(S) (art. 82 C.M.)

320-2001

SÉLECTION DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Il est proposé par Jean Lecours, appuyé par Clément Ferland, et résolu unanimement d'accepter le rapport du comité de sélection de l'inspecteur municipal de la municipalité de Sainte-Croix, tel que rédigé.

321-2001

PATRIMOINE

Il est proposé par Clément Ferland, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'accepter le rapport du comité du patrimoine de la municipalité de Sainte-Croix, tel que rédigé.

SUITE DE LA SESSION SPÉCIALE DU 31 OCTOBRE 2001

322-2001 ENGAGEMENT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL ET NOMINATION

Il est proposé par Clément Ferland, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement d'engager et de nommer M. Stéphane Milot pour agir à titre «d'inspecteur municipal» en vertu des dispositions des articles 219 et suivants du Code municipal du Québec.

Que le traitement salarial de M. Stéphane Milot, inspecteur municipal, sera de 35,000\$ sur une base annuelle (jusqu'au 31 décembre 2001), soit 673.08\$/40 heures semaine (inclus tout temps supplémentaire normalement dévolu à la fonction et exclu le service de garde sur appel "si sortie" et les bris majeurs aux usines d'eau potable et usées).

Les autres conditions de travail sont régies par une convention collective des employés cadres de la municipalité.

SERVICE DES INCENDIES DE SAINTE-CROIX – AGRANDISSEMENT CASERNE

323-2001 HONORAIRES PROFESSIONNELS # 2

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Clément Ferland, et résolu unanimement de payer à Monique Brunet, architecte, la somme de 1,265.28\$ relativement aux honoraires professionnels à l'agrandissement du poste incendie, telle que plus amplement détaillée à la facture datée du 24 octobre 2001.

324-2001 DÉCOMPTE PROGRESSIF # 1

Il est proposé par Clément Ferland, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'accepter la recommandation de Monique Brunet, architecte, relativement aux travaux d'agrandissement et de rénovation de la caserne incendie et de payer à Construction C.J. Picard inc., la somme de 105,086.39\$, le tout tel que prévu au contrat intervenu entre les parties le 18 septembre 2001.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

TOURNOI DE HOCKEY INTERRÉGIONAL SAINTE-CROIX

- 325-2001 a) Il est proposé par Clément Ferland, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement de verser au Tournoi de hockey interrégional Sainte-Croix une somme de 10.00 \$ par hockeyeur inscrit actif et résidant sur le territoire de Sainte-Croix, secteur urbain, maximum 250.00 \$.
- 326-2001 b) Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de verser au Tournoi de hockey interrégional Sainte-Croix une somme de 10.00 \$ par hockeyeur inscrit actif et résidant sur le territoire de Sainte-Croix, secteur rural, soit une somme de 240.00 \$.

Et ce, dans le cadre de leur tournoi qui se tiendra au Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc. du 26 novembre au 9 décembre 2001.

Monsieur Michel Routhier se retire de la table des délibérations du conseil à 20:50 heures en raison d'intérêt au prochain sujet (grand-père d'un enfant).

327-2001 CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE SAINTE-CROIX

Il est proposé par Clément Ferland, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement de verser au « Club de patinage artistique Sainte-Croix » une somme de 55.00 \$ à titre d'appui financier dans le cadre de leur activité pour leur saison 2001/2002, soit une contribution de 5.00 \$ par personne inscrite et résidante sur le territoire de Sainte-Croix, secteur urbain.

Monsieur Michel Routhier revient à la table des délibérations du conseil à 20:51 heures.

SUITE DE LA SESSION SPÉCIALE DU 31 OCTOBRE 2001

REGROUPEMENT – RÉAMÉNAGEMENT INTERNE DU SECRÉTARIAT

328-2001

TRANSFORMATION

Plafond suspendu :

- | | |
|-------------------------|-------------|
| - Rénovation Lamontagne | 1,450.00 \$ |
| - C.J. Picard inc. | 1,739.40 \$ |

Électricité :

- | | |
|--------------------------|-------------|
| - Gaétan Castonguay inc. | 2,170.97 \$ |
|--------------------------|-------------|

Les taxes sont en sus des prix indiqués.

Il est proposé par Clément Ferland, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'autoriser les travaux de pose d'un plafond suspendu et d'électricité dans le secrétariat municipal, et d'accepter les soumissions de Rénovation Lamontagne et de Gaétan Castonguay inc., totalisant 3,620.97 \$, en sus des taxes.

329-2001

AMEUBLEMENT

ATTENDU QU'en raison du regroupement, il est maintenant rendu nécessaire de procéder à un réaménagement des composantes d'ameublement ;

ATTENDU QUE Corporate Express nous propose les composantes nécessaires à cet aménagement pour le prix de 3,365.20 \$, en sus des taxes ;

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Clément Ferland, et résolu unanimement d'accepter la soumission de Corporate Express pour le prix de 3,365.20 \$, en sus des taxes, telle que décrite à leur document daté du 11 octobre 2001.

330-2001

SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE

ATTENDU QUE l'ajout de nouveaux postes de travail, suite au regroupement, nécessite l'ajout d'équipement et de trois nouvelles lignes téléphoniques, en raison du système téléphonique actuel, augmentant ainsi nos coûts récurrents de façon importante ;

ATTENDU QUE Télus Communications (Québec) inc. nous propose de remplacer tous nos appareils par un nouveau système téléphonique, ce qui nous permettrait de réduire de deux le nombre de lignes téléphoniques centrex, soit une économie réelle de 5 lignes téléphoniques en comparaison du système actuel.

- | | |
|--------------------------------------|-------------|
| - Achat, installation et formation : | 3,391.00 \$ |
| - Réarrangement de bureau : | 408.00 \$ |

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Clément Ferland, et résolu unanimement d'accepter la soumission de Télus Communications (Québec) inc. pour le prix de 3,799.00 \$, en sus des taxes.

331-2001

INFORMATIQUE (CONVERSION DES DONNÉES & RACCORDEMENT)

ATTENDU QU'à compter du 01 janvier 2002, la nouvelle municipalité devra être capable de lire et traiter les données informatiques des municipalités regroupées et dont principalement le module de taxation, évaluation et perception ;

ATTENDU QU'il est pressant de débiter le travail préparatoire à la conversion des données et au raccordement en réseau du parc informatique, notre programmeur P.G. Système d'information nous propose cette transformation pour le prix de 7,221.50\$, en sus des taxes ; (entretien et soutien annuel 285\$ en sus.)

Il est proposé par Clément Ferland, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter l'offre de P.G. Système d'information, pour le prix de 7,221.50\$, en sus des taxes, des frais de manutention et de déplacement, tel que décrite à leur document daté du 26 septembre 2001.

SUITE DE LA SESSION SPÉCIALE DU 31 OCTOBRE 2001

332-2001

FINANCEMENT

ATTENDU les résolutions numéros 328-2001 à 331-2001 ;

ATTENDU QU'il s'agit de dépenses appartenant à la nouvelle municipalité ;

Il est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Clément Ferland, et résolu unanimement de reconnaître les présentes dépenses à être financées selon l'article 11, 4^o.

333-2001

TRANSPORT ADAPTÉ – RENOUELEMENT D'ENTENTE

IL EST PROPOSÉ par Michel Routhier, appuyé par Clément Ferland, et résolu unanimement :

QUE la municipalité de Sainte-Croix accepte qu'il y ait du transport adapté sur son territoire ;

QUE la municipalité de Sainte-Croix accepte d'être nommée mandataire pour l'ensemble des municipalités du comté de Lotbinière ;

QUE le service de transport adapté «Lobicar» de Lotbinière, soit délégué pour administrer le service et de renouveler l'entente précisant les modalités de la gestion du transport adapté ;

QUE la municipalité de Sainte-Croix accepte de payer sa quote-part pour l'année 2002, laquelle est fixée au prorata de la population qui est présentement de 2 493 habitants à raison de 0.82 \$ par habitant, pour un total de 2 044.26 \$.

RAPPORT DES MAIRES SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DES EX-MUNICIPALITÉS DU VILLAGE & PAROISSE DE SAINTE-CROIX AU 31 DÉCEMBRE 2000 (ART. 955 C.M.)

Une copie du rapport des maires est remise à chacun des membres du conseil et sera distribuée gratuitement à tous les concitoyens de la municipalité de Sainte-Croix. Les lecteurs y retrouveront le discours de M. Gaétan Cayer, maire de l'ex-municipalité du Village de Sainte-Croix, le discours de M. Jean Lecours, maire de l'ex-municipalité de Sainte-Croix Paroisse, de même que la situation financière actuelle 2001, la liste des contrats octroyés et la rémunération des élus de chacune des municipalités.

334-2001

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 300-2001 POURVOYANT LA POSSIBILITÉ D'OUVRIRE LA ROUTE BONSECOURS L'HIVER POUR LES UTILISATEURS CONDITIONNELLEMENT À UNE DÉCHARGE DES RESPONSABILITÉS

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le «Code municipal du Québec» ;

CONSIDÉRANT les coûts d'entretien, la municipalité ne désire pas entretenir la route Bonsecours l'hiver ;

CONSIDÉRANT QUE certaines propriétés foncières utilisées à des fins agricoles sont adjacentes à la route Bonsecours et doivent être accessibles l'hiver pour les agriculteurs ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil accepte sous certaines conditions d'autoriser l'ouverture de la route Bonsecours à la responsabilité et aux frais des utilisateurs ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de l'ex-municipalité de la Paroisse de Sainte-Croix a donné un avis de motion le 10 septembre 2001 énonçant son intention d'adopter un règlement pour autoriser l'ouverture du chemin Bonsecours l'hiver par les utilisateurs tout en se déchargeant de toute responsabilité et des frais d'ouverture et d'entretien ;

IL EST EN CONSÉQUENCE PROPOSÉ PAR :

Jean Lecours,

SUITE DE LA SESSION SPÉCIALE DU 31 OCTOBRE 2001

APPUYÉ PAR :

Michel Cameron,

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le présent règlement numéro 300-2001 est adopté et que ce conseil ordonne et statue de ce qui suit :

ARTICLE 1. Preamble

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2. Le présent règlement est intitulé:

Règlement pourvoyant la possibilité d'ouvrir la route Bonsecours l'hiver pour les utilisateurs conditionnellement à une décharge des responsabilités.

ARTICLE 3.

Par les présentes ce conseil décrète que la route Bonsecours peut être ouverte et entretenue par les propriétaires fonciers intéressés adjacents à la susdite route et utilisateurs de celle-ci.

Les frais relatifs à l'entretien et à l'ouverture de la route Bonsecours du 1^{er} novembre au 30 avril de l'année suivante sont assumés en totalité par les propriétaires adjacents et utilisateurs de la susdite route.

Les propriétaires adjacents et utilisateurs de la susdite route doivent posséder une police d'assurance de responsabilité civile d'au moins 1 000 000.00\$ couvrant les activités d'entretien de la route Bonsecours l'hiver du 1^{er} novembre au 30 avril de l'année suivante, 00:01HRE, heure normale et qu'ils fournissent une copie dûment signée par l'assureur et le responsable de l'ouverture et de l'entretien de la route.

Cette copie doit être déposée en session du conseil de ladite municipalité. La municipalité de Sainte-Croix se décharge de toute responsabilité relative à la route Bonsecours pour la période du 1^{er} novembre au 30 avril de l'année suivante, à 00:01 HRE, heure normale.

ARTICLE 4.

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

LOCATION DE LA SALLE DE QUILLES – ARRÉRAGES

Avis noté au locataire (25/10/01)
Reporté à une session ultérieure.

VARIA

VENTE DE TUYAUX

- ♦ Jules Brassard & Dorine Tremblay 100.00 \$
En sus des taxes, et tuyaux de béton de 24 pouces.

PÉRIODE DE QUESTIONS

335-2001

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Clément Ferland, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de lever la présente session à 22:34 heures.

Gaétan Cayer, maire

Bertrand Fréchette, secrétaire-trésorier